



CC Porte Dauphinoise de Lyon Saint-Exupéry (Siren : 243800935)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pont-de-Chéry
Arrondissement	Vienne
Département	Isère
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	21/12/1993
Date d'effet	21/12/1993

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gérard DEZEMPTÉ

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de PONT DE CHERUY
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38230 PONT DE CHERUY
Téléphone	04 72 46 91 90
Fax	04 72 46 05 64
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	25 194
Densité moyenne	406,29

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Anthon (213800113)	1 028
38	Charvieu-Chavagneux (213800857)	8 336
38	Chavanoz (213800972)	4 387
38	Janneyrias (213801970)	1 578
38	Pont-de-Chéruy (213803166)	5 277
38	Villette-d'Anthon (213805575)	4 588

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 10

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre les nuisances sonores</li> <li>- Qualité de l'air</li> <li>- Autres actions environnementales</li> </ul> <p><i>Actions générales en matière d'environnement ou de politique du cadre de vie : - toute action spécifique ayant des répercussions directes sur l'environnement telles que la prévention des incendies, la création de périmètres d'actions forestières, l'entretien des sentiers pédestres, équestres et VTT du Canton de Pont-de-Chéruy inscrits au P.D.I.P.R. (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées), - mise en oeuvre de plans pour l'environnement avec le ministère de l'environnement, - toutes les actions contribuant à la lutte contre le bruit, la pollution des eaux autres que celles de la Bourbre et de l'air.</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</li> <li>- Etudes préparatoires pour la création de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire, créés avec l'accord de la commune d'implantation, et dont les aménagements sont financés par la Communauté de Communes. - Sont d'intérêt communautaire : . La zone d'activités Bois Saint-Pierre située sur la commune de Janneyrias, . Les futures zones d'activités créées et financées par l'EPCI. Les caractéristiques de ces zones et les critères initiaux seront les suivants : - Surface minimale : 1 hectare. - Situation géographique de la (ou des) zones (s) sur une ou plusieurs communes - Vocation de la zone et conformité avec le Plan Local d'Urbanisme - Implantation de la (ou des) zone (s) en fonction des infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires, aéroportuaires existantes.</li> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)</li> </ul> <p><i>Actions ayant pour objet d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme ou de réaliser des équipements collectifs lorsque seront créées ou réalisées des zones d'activités industrielles, tertiaires, artisanales, touristiques, d'intérêt communautaire, lesquelles donneront lieu à la mise en place d'une taxe professionnelle de zone, selon les modalités prévues sous l'article 1609 quinquies C II du Code</i></p>

*Général des Impôts. . Ne seront d'intérêt communautaire que les actions initiées et financées par la Communauté de Communes Porte Dauphinoise de Lyon-Satolas. . Est considéré d'intérêt communautaire le commerce multi-services existants, situé sur la commune d'Anthon, créé et financé par l'EPCI.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*Réalisation d'un programme local de l'habitat (PLH) et création d'un Comité Local de l'Habitat (CLH).*

#### Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

*Réseaux et services locaux de communication électronique au sens de l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales*

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

*Aménagement et gestion des aires de grand passage des gens du voyage.*

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (253804819)	SM fermé	87 691

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)